



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute:
Villars Immobilier SA en liquidation, Dully
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 03.05.2018
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **25.06.2018**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
A l'attention de Mme Gina Quaranta, Chemin du Lac 5,
1195 Dully
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la
société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Le liquidateur se réserve le droit de procéder à
une répartition anticipée (article 745, alinéa 3 CO).

Etude de Maître Didier Kohli Notaire
1003 Lausanne

04225221



Montag - Lundi - Lunedì, 14.05.2018, No 91, Jahrgang - année - anno: 136

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)